



La Jarne



**BULLETIN
MUNICIPAL
N°20
AVRIL 2016**

PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES opération tranquillité vacances

Dans une action de prévention contre les cambriolages, nous avons mis en place « l'Opération Tranquillité Vacances », depuis maintenant plusieurs années.

Lors de vos absences d'au moins 7 jours de votre domicile, nous vous invitons à signaler au policier municipal vos dates de départs et de retours.

Des rondes minutieuses et dissuasives seront effectuées régulièrement. Pour ceux qui le souhaitent l'accès du jardin permet de faire le tour de la maison et de contrôler les issues (volets, portes, garages etc..).

Egalement, vous pouvez laisser vos coordonnées ou celles d'un proche afin de prévenir si vous avez été victime de cambriolage ou dégradation. Cette démarche permet de prendre immédiatement les mesures qui s'imposent.

Ce service est totalement gratuit, il fait partie intégrante des missions de police de proximité, c'est une priorité pour la police municipale de la Jarne sous couvert de Vincent COPPOLANI, Maire de la Jarne.

DÉMARCHAGES COMMERCIAUX AUX DOMICILES

A l'approche de la belle saison, de nombreuses personnes proposent leurs services pour des prestations de jardinages, petits travaux etc...

Dans cette démarche, il y a deux types d'individus :

- Les uns qui travaillent dans le cadre légal avec des compétences reconnues dans leurs domaines respectifs.
- Les autres qui ne sont pas déclarés à la chambre du commerce ou des métiers et qui proposent des services dont les prix ne correspondent pas à la réalité du marché, ces démarches commerciales sont souvent de manière « forcée » mais également peuvent servir de repérage pour d'éventuels méfaits.

Je vous invite à contacter la mairie lorsque vous avez un doute sur la démarche de porte à porte. Un contrôle des documents afférents à l'activité professionnelle pourra être effectué.

CIVISME SUR LES CHEMINS AGRICOLES

Une année après la pose de bornes sur les chemins d'association foncière, le bilan s'avère positif. Nous ne constatons plus de transit de véhicules en vitesse excessive sur ces chemins permettant une circulation apaisée des promeneurs et des cyclistes. Le gros point de satisfaction réside dans la disparition des dépôts sauvages, tas d'immondices, déblais de chantier et même parfois d'amiante. En effet, le lundi matin était souvent, pour les employés communaux, une action de ramassage qui mobilisait les services et représentait un coût pour l'évacuation.

De plus suite à des plaintes d'agriculteurs locaux, nous avons pu constater que les chemins d'association foncière ou « chemins agricoles » sont empruntés par des promeneurs, propriétaires de chiens qui laissent leurs animaux divaguer dans les cultures, ce qui les dégrade considérablement par les passages répétés des chiens.

Par exemple, nous avons pu voir un promeneur couper les têtes de tournesols et les envoyer plein champ pour que son chien joue avec.

La démarche n'est pas d'interdire de promener les chiens mais de respecter le travail des agriculteurs.

Arnaud PAUTRAT
Le Brigadier-Chef
Principal de la police
municipale



02

Civisme

Prévention cambriolage • Démarchages commerciales
Civisme sur les chemins agricoles



03

Éditorial



04

Point budgétaire

Le compte administratif 2015 • Le budget 2016
La dette • La dotation globale de fonctionnement



08

Actualités municipales

Carnaval • Les Trainelles • Urbanisme
Déclaration des ruchers • Le Verger • Le CCAS



12

Infos

Cérémonie du 19 mars • Au fil de la vie
Relais de La Poste



14

Vie Associative

Comité des fêtes • AJPE • Club Gym • Ateliers Musicaux • Trac en Scène • Badminton



19

Un peu d'Histoire

• Les Sièges de La Rochelle...

Directeur de la publication :
Vincent COPPOLANI

Rédactrice en chef :
Geneviève SAVIN MOLLARD

Mairie de la Jarne :
12 ter rue de l'Eglise
17220 LA JARNE

mairie.lj@orange.fr
05 46 56 63 64

Dépôt légal : en cours

Crédits photos :

Mairie de La Jarne ;

Photo de couverture :

Orchidées sauvages jarnaises

Conception : RCE
Imprimé avec encres végétales
sur du papier issu
de forêts gérées durablement
PEFC 10-32-3010
dans le respect de
la charte Imprim'vert.

Pour parution
d'un publiereportage
contacter :

RCE 05 46 44 74 41



Chères Jarnaises, chers Jarnais



ÉDITORIAL

Vincent
COPPOLANI

Le bulletin d'avril c'est celui de la publication du budget. L'an passé, je vous avais réuni pour une explication de la situation financière de la commune. Les temps financiers notamment ceux du remboursement des dettes étant particulièrement longs, dix voire quinze ans, il n'est pas vraiment nécessaire de vous ré-exposer des chiffres qui hélas, n'ont pas changé. L'article intérieur vous fera un rappel de la situation et détaillera le budget prévisionnel de l'année.

Avril, c'est bientôt la fin de l'année scolaire, les vacances, le soleil. C'est aussi le retour des activités et manifestations qui agrémentent la vie jarnaise. Repas, festivités, festivals et concerts, tout est bien reparti pour faire de notre village un lieu de vie agréable et convivial.

Le festival des mercredis éclectiques poursuit sa trajectoire depuis 2010 avec cette année une programmation aussi éclatante que variée. Six ans après sa création je suis très fier de le voir s'épanouir et se porter aussi bien avec une équipe toujours aussi motivée.

Avril, c'est enfin le retour des fleurs et des abeilles. La Jarne s'est dotée de cinq ruchers et pour nourrir les butineuses, nous laissons monter en fleurs certaines parties des pelouses publiques. N'hésitez pas à faire de même avec les vôtres, vous aurez parfois de belles surprises. Certaines personnes me demandent parfois pourquoi avoir nommé une rue de la Jarne, « rue des Orchidées » ; serait-ce à cause du salon du même nom que nous accueillons depuis trois ans ?

Et bien non, la cause est plus locale et plus ancienne. Associée souvent à une fleur exotique, la famille des orchidées a des exemples qui se développent chez nous. Sur les nombreuses espèces dénombrées en Charentes Maritimes, cinq ont été identifiées à La Jarne et certainement en avez-vous... dans vos pelouses ! Grandes tiges surmontées de petites fleurs violettes les plus courantes sont les Orphis Apiféra ou orchidées abeilles. Même si vous avez un peu taillé les pointes des feuilles lors des premières tontes, vous pouvez les remarquer et les éviter lors des suivantes. Vous pourrez ainsi admirer des orchidées jarnaises devant chez vous ou dans les espaces verts publics. Toutes les orchidées de la couverture ont été photographiées dans notre village (jardins privés ou publics).



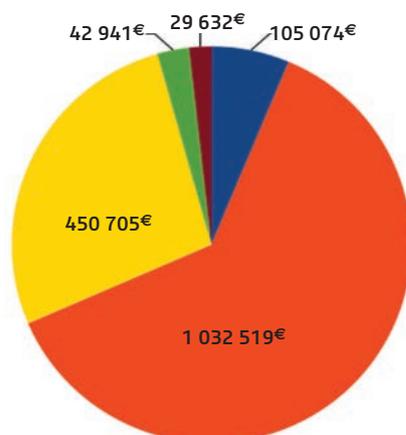
Alors, bonnes promenades
dans La Jarne...



Le compte administratif 2015

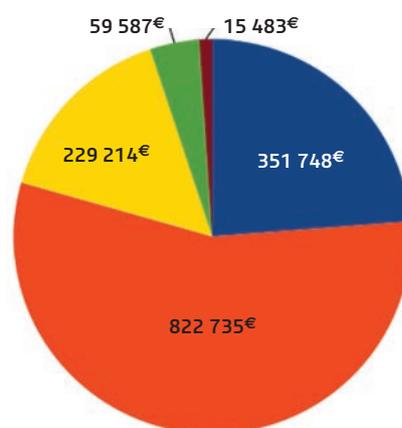
Avant de parler du budget 2016 parlons du compte administratif de l'année écoulée. Il s'agit du compte réel des recettes et dépenses réalisées au cours de l'année 2015.

POINT BUDGÉTAIRE



Recettes de fonctionnement réalisées en 2015

- 70 produits des services
- 73 impôts et taxes
- 74 dotations, subventions et participations
- 75 autres produits de gestion courante
- 013 atténuations de charges



Dépenses de fonctionnement réalisées en 2015

- 011 charges à caractère général
- 012 charges de personnel et frais assimilés
- 65 autres charges de gestion courante
- 66 charges financières
- 67 charges exceptionnelles

La différence entre les 1.664.078,83 € de recettes de fonctionnement et les 1.419.180,91 € de dépenses de fonctionnement (hors charges financières) nous donne un excédent de **244.897,92 €**.

Cette différence nette entre les dépenses et les recettes de fonctionnement hors charges financières (c'est-à-dire les intérêts de la dette) représente notre excédent de gestion ou **épargne de gestion**. Il représente presque 15 % de nos recettes.

Compte tenu de la baisse des recettes communales ¹ il illustre la rigueur que nous mettons à maîtriser le budget de fonctionnement. D'un autre côté, si on peut toujours améliorer les choses, nous ne pourrions pas réduire beaucoup plus les dépenses de fonctionnement.

Une fois les 59.587,16 € d'intérêts de la dette retirés, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1.478.768,07 € et l'excédent de la section de fonctionnement ne s'élève plus qu'à **185.310,76 €**, c'est notre **épargne brute**.

Pour mémoire en 2014 elle s'élevait à 240.360,77 €. La différence est due principalement à deux facteurs. Une plus faible location de la salle Mélusine (12.000 € de moins cette année que l'an passé) et surtout une baisse de la dotation globale de fonctionnement, recette allouée par l'État aux collectivités locales et qui est en forte diminution ².

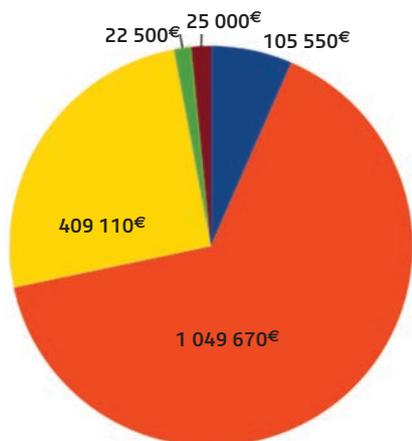
Nous avons décidé en conseil municipal d'affecter l'intégralité de cette somme en recette d'investissement.

1) Voir « la dotation globale de fonctionnement »

2) Voir « les ressources »

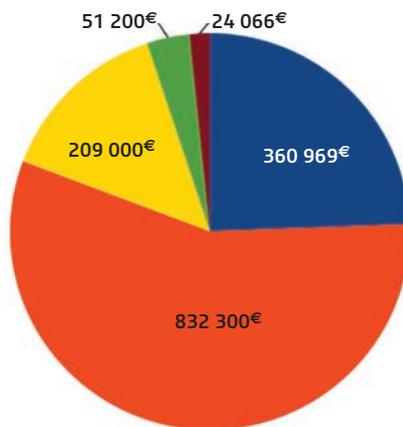
Le budget 2016

En ce qui concerne le budget 2016, il prévoit 1.613.935 € de recettes de fonctionnement et 1.477.535 € en dépenses. Il est donc équilibré par une dépense d'ordre consistant à virer 136.400 € à la section d'investissement.



Recettes de fonctionnement prévisionnelles pour 2016

- 70 produits des services
- 73 impôts et taxes
- 74 dotations, subventions et participations
- 75 autres produits de gestion courante
- 013 atténuations de charges

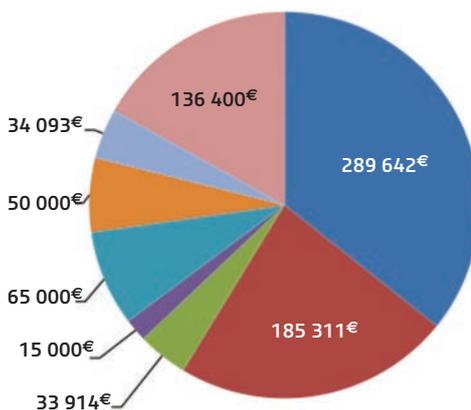


Dépenses de fonctionnement prévisionnelles pour 2016

- 011 charges à caractère général
- 012 Charges de personnel et frais assimilés
- 65 autres charges de gestion courante
- 66 charges financières
- 022 dépenses imprévues

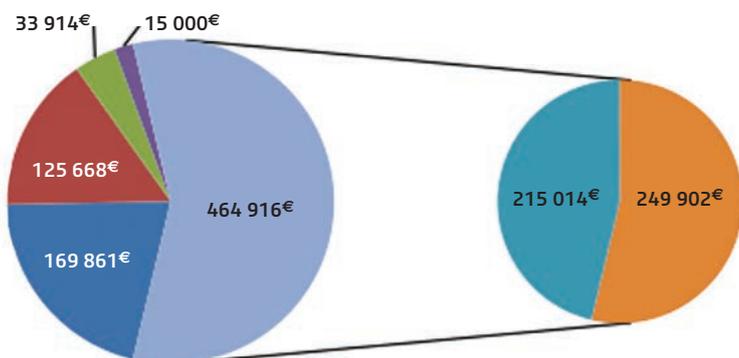
Le détail des dépenses et des recettes prévisionnelles est exposé sur les graphiques. On remarque une stabilité des dépenses sur le total et entre les différents chapitres, la prévision des recettes poursuit sa décroissance¹.

En ce qui concerne la section d'investissement, elle s'équilibre à la hauteur de 809.360,57 €. Ce qui ne veut pas dire que l'on dispose de cette somme pour des opérations communales d'équipement. Hélas. La majeure partie est constituée par des opérations d'ordre ou des restes à réaliser. En fin de compte une fois payé le capital de la dette pour 2016 (215 014 €), il ne reste que 249.902,18 € de dépenses effectives disponibles pour l'année 2016.



Recettes d'investissement inscrites au budget 2016

- Restes à réaliser en recettes
- Excédents de fonctionnement capitalisés de 2015
- Opérations patrimoniales
- Subventions spéciales éclairage public
- FCTVA
- Taxe d'aménagement
- Subventions 2015 non intégrées dans les restes à réaliser
- Virement d'équilibre de la section de fonctionnement



Dépenses d'investissement inscrites au budget 2016

- Déficit d'investissement reporté
- Restes à réaliser en dépenses
- Opérations patrimoniales
- Opération patrimoniale éclairage public
- Dette (capital)
- Opérations réelles

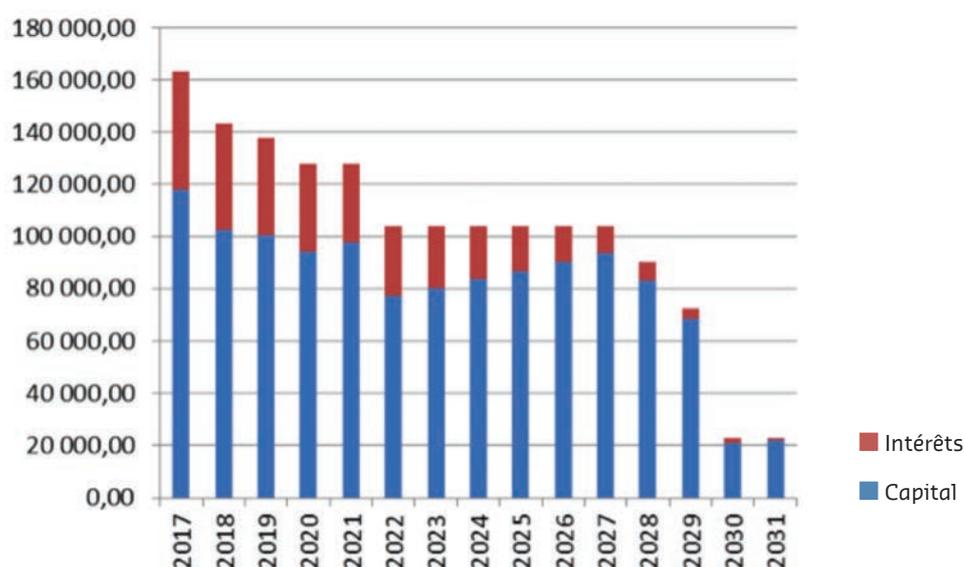
POINT BUDGÉTAIRE

La différence entre l'épargne brute et le capital de dette à rembourser définit notre capacité d'autofinancement (CAF), cette année elle est négative. Inutile donc de signaler que, cette année encore, hors investissement productif², aucun emprunt supplémentaire n'est possible.

La dette

Puisque nous n'empruntons plus, il est facile de prévoir l'évolution de la dette sur les prochaines années. (C'est la même que celle présentée en réunion publique l'an passé).

POINT BUDGÉTAIRE



On y voit aisément que même si elle baisse régulièrement, elle restera élevée encore très longtemps. C'est normal puisqu'elle a été constituée pour sa plus grande partie par des emprunts levés entre 2010 et 2014 sur des durées de l'ordre de 15 ans.

On y voit aussi qu'elle nous impose de dégager une épargne de gestion importante de notre section de fonctionnement pour pouvoir la couvrir et garder une capacité d'autofinancement.

Le problème c'est la diminution de nos ressources. Cette année encore nos recettes de fonctionnement baissent de 3% (environ 40.000 €).

Recettes de fonctionnement

2014	1 682 000 €
2015	1 664 079 €
prévisions 2016	1 613 935 €

Les ressources

- La principale, ce sont les impôts locaux (les taxes foncières, d'habitation et sur les propriétés non bâties). Nous avons dit que nous ne les augmenterons pas, nous nous y tenons. Même si le budget est extrêmement dur à boucler et que nous devons limiter nos investissements, les trois taux ont été reconduit tels quels.
- La plus faible, ce sont nos ressources propres. Ce sont principalement les loyers que nous percevons des logements appartenant à la commune ou la location des salles communales. Cette ressource n'a jamais été très élevée mais la transformation des logements de l'ancien presbytère en nouvelle mairie, la transformation de la salle des Trainelles en locaux pour l'enfance, le déménagement de la pharmacie et (à moindre mesure) de la poste nous privent des quelques ressources propres que nous avions. Il ne reste vraiment que la location de la salle Mélusine, relativement aléatoire d'une année sur l'autre.

Notre tâche va donc être de retrouver des sources de revenus pour compenser ces pertes et au-delà, la diminution des dotations d'État (voir plus loin). Il sera donc nécessaire de réhabiliter les bâtiments communaux inoccupés pour les proposer à la location. Pour les rénover, il faut investir et pour les sommes à mettre en œuvre il faudra emprunter. Les seuls emprunts que nous pourrions éventuellement nous permettre seront donc dans un but d'investissements productifs et avoir des loyers qui couvriront les annuités.

- La dernière source de notre commune ce sont les subventions, participations et dotations diverses. Celles provenant de la Communauté d'Agglomération sont stables, par contre celles de l'État diminuent fortement.

La dotation globale de fonctionnement (DGF)

Si on prend les dotations de 2014 comme base de référence on a déjà perdu sur deux ans un cumul de presque 126.000 €. Ce manque se répercute directement sur les investissements mais aussi sur le fonctionnement. Les personnels ne peuvent plus être remplacés, qu'il s'agisse de départ en retraite comme d'arrêt maladie. Le tableau montre la projection sur les six ans du mandat, **dans l'hypothèse ultra utopique pour ne pas dire complètement irréaliste d'un arrêt de la baisse des dotations**, de la totalité perdue par la commune sur six ans.

Évolution prévisionnelle dotation d'État			
Année	Dotation d'État (total)	diminution / 2014	cumul (base 2014)
2014	338 179 €		
2015	295 094 €	43 085 €	43 085 €
2016	255 428 €	82 751 €	125 836 €
2017	255 428 €	82 751 €	208 587 €
2018	255 428 €	82 751 €	291 338 €
2019	255 428 €	82 751 €	374 089 €
2020	255 428 €	82 751 €	456 840 €

On aboutit à près de 457.000 €. Ce n'est pas seulement cette somme colossale qui ne sera pas investie dans la commune mais, avec les subventions complémentaires c'est plus d'un million d'euros qui manqueront dans nos rues, nos trottoirs, nos bâtiments. Dans une hypothèse plus réaliste on peut estimer ce manque de 30 % supplémentaires. Bien sûr, il est nécessaire, à tous les niveaux et en particulier celui des communes, de faire des efforts, d'éliminer les dépenses inutiles, d'optimiser celles que l'on choisit de conserver. Bien sûr le budget de l'État est difficile à équilibrer, il manque de ressources et doit faire face à trop de sorties, mais réduire ainsi les ressources à la base, c'est condamner les communes à ne plus investir avec toutes les retombées que l'on peut imaginer sur le cadre de vie et l'économie locale.

Évidemment il est plus facile d'étrangler les collectivités locales plutôt que de s'attaquer efficacement à la fraude, à l'évasion fiscale, aux paradis fiscaux, plus facile que de s'attaquer frontalement à la cause directe et principale de la crise financière : les règles de financement de l'État qui imposent la constitution d'une dette systémique, constituée principalement par de la création monétaire, organisant un pillage méthodique des deniers publics par l'intermédiaire des intérêts au profit unique des détenteurs de cette dette dite souveraine, non pas des banques centrales, des banques publiques, mais de banques commerciales de privés.

50 milliards d'intérêts que l'État français doit servir chaque année à des « investisseurs » privés. Voilà la réserve des ressources que les gouvernements doivent aller chercher.

En attendant c'est sur l'investissement local, celui qui touche au plus près les habitants de chaque commune, celui qui bénéficie directement à tous, et surtout aux plus modestes que se porte l'effort. Ce n'est pas la meilleure des politiques mais c'est celle que nous devons gérer.



CARNAVAL

L'ensemble des associations intervenant sur la commune vous donne rendez-vous le samedi 30 avril à 14h30 place de la Liberté pour le traditionnel carnaval.

Pour cette nouvelle édition les enfants ont choisi le thème du jardin et c'est au rythme de la banda qu'ils parcourront les rues pour revenir place de la Liberté aux alentours de 16h30 afin d'y brûler l'épouvantail carnaval préparé lors des ateliers familles les samedis 12, 19 mars et 2 avril.

Nous en profitons pour remercier les familles présentes lors de ces ateliers pleins de bonne humeur ainsi que les commerçants qui grâce à leurs dons ont soutenu le CCAS pour le financement de cette manifestation.

Une buvette dont les bénéfices serviront à financer l'achat de jeux pour le local jeunes sera à votre disposition. N'hésitez pas à les soutenir en apportant vos gâteaux.

Nous espérons vous compter nombreux lors de cette manifestation conviviale.



ACTUALITÉS MUNICIPALES

Gaëlle THOUVENIN-SALMON
Adjointe enfance et jeunesse

Rentrée 2016-2017

Rappel : les parents des enfants nés en 2013 doivent inscrire leur enfant à l'école maternelle.

Si ce n'est pas encore fait, merci de vous mettre rapidement en relation avec les services de la mairie.

LES TRAINELLES LA FIN DE LA RÉNOVATION

Les travaux de rénovation de la salle des Trainelles sont maintenant terminés. Après l'abaissement du plafond, la réfection des accès et abords, les peintures intérieures, les sanitaires, ... la touche finale a été donnée : le sol et le mobilier ont à leur tour fait peau neuve.



Nous remercions chaleureusement madame la députée Suzanne Tallard et les services de la Caisse d'Allocations Familiales de Charente-Maritime pour leurs soutiens financiers sans lesquels ce projet n'aurait pu voir le jour.

Cette salle est maintenant parfaitement adaptable à tous les enfants de 0 à 11 ans qui la fréquentent à travers le Relais d'Assistantes Maternelles et les Temps d'Activités Périscolaires.

PUBLIREPORTAGE

FRESH ELEC

Depuis 2009, votre électricien **Franck Goudard**, se charge de vos dépannages de plomberie et de chauffage, vos installations électriques (éclairage, tableaux électriques, portes de garage, parafoudre, stores...etc), installations industrielles, pompes à chaleur et domotique.

Ce spécialiste agréé PANASONIC et LG se concentre sur des interventions de courte durée aussi bien chez le particulier que chez le professionnel dans un rayon de 30 à 50 km autour de La Rochelle. ■

Ses points forts :
pompes à chaleur
& climatisation



FRESH ELEC
CLIMATISATION
ELECTRICITE GENERALE



"Un petit bonjour tout spécialement à tous les camping-caristes de La Jarne !"

7 rue des bonnelles
17220 LA JARNE
06 11 49 69 97
fresh-elec@sfr.fr
www.fresh-elec.com

URBANISME

Notre village est l'un des plus agréables à vivre de la CdA de La Rochelle et nous possédons un patrimoine architectural intéressant à plus d'un titre dont certains pans sont classés.

Pourtant, malgré les prescriptions très strictes et très nettes des permis de construire et déclarations préalables (auparavant les déclarations de travaux), de nombreux murs du village n'ont pas été enduits et offrent au regard des décors en parpaings apparents qui n'ont rien de beau pour les yeux ni de chaud pour les cœurs. Il suffit de se promener à pied ou en voiture (voire à cheval) dans les rues des divers lotissements pour se rendre compte de l'ampleur du problème. Lors de sa récente visite du village, monsieur l'Architecte des Bâtiments de France remarquait l'ancienneté de certains murs de parpaings et regrettait que rien n'ait été fait par le passé.

Pour pallier ces manques, une campagne est lancée ce printemps dans le but de rappeler à tous les propriétaires des parcelles confrontées à ce problème, qu'il leur fallait réaliser les enduits et parements tels qu'ils étaient prescrits sur les permis et autorisations obtenus. Nous ne pouvons imposer des obligations aux nouveaux arrivants en poursuivant le laisser-aller qui a servi de règle en la matière jusqu'à aujourd'hui. Une note, rappelant leur obligation aux propriétaires concernés, est en cours de distribution pour leur demander d'effectuer les travaux nécessaires afin que notre village devienne réellement beau pour les yeux et chaud pour les cœurs. C'est à la fois une question d'urbanisme et d'équité entre tous les Jarnais.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Vincent COPPOLANI
le Maire

DÉCLARATION DES RUCHERS

Pour pouvoir suivre au mieux les populations d'abeilles, leur répartition et surtout leur santé (les mortalités et pathologies observées ne peuvent être évaluées et potentiellement endiguées que si l'État dispose de données au plus justes), **tout apiculteur, amateur ou professionnel, est tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur**, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements.

A compter de l'année 2016, la Commission européenne a décidé d'harmoniser les périodes de recueil des déclarations de ruches dans l'ensemble des États membres de l'Union Européenne, permettant ainsi l'obtention d'aides européennes dans le cadre du Plan Apicole Européen (PAE) mais également d'avoir une meilleure vision de la gestion sanitaire du cheptel apiaire français grâce à la connaissance de l'emplacement des ruchers.

Informations administratives :

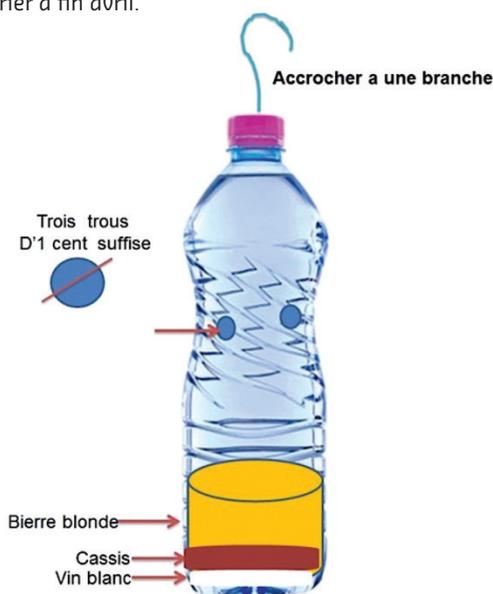
Formulaire CERFA 13995*03 de déclaration et d'emplacement des ruchers disponible sur <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> et <http://www.gds-poitou-charentes.fr>

LE FRELON ASIATIQUE UN FLÉAU POUR NOTRE PLANÈTE !

1 reines = 2 000 à 3 000 individus

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastiques d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis.

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril.



Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid...

Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts, sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.

Comment faire un piège simple qui préserve les autres insectes et en particulier nos abeilles sans lesquelles plus de pollinisation, à terme plus de cultures !!!

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Groupement de Défense Sanitaire 17
Tél : 05.46.34.86.24
gds17@reseaugds.com

LE VERGER des quatre saisons

Le 21 mars dernier a été une journée marquante pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire. A l'initiative de la commune, avec le soutien des enseignants, les élèves ont pu s'engager dans un projet écologique et éducatif de plantation de leur verger.



Le lieu de plantation se trouve à l'arrière de l'école à proximité de la salle des Traînelles.

Accompagnés du personnel des services techniques et guidés par Eric Burglen (Responsable des S.T.) les enfants ont mis en terre de nombreuses essences d'arbres et d'arbustes fruitiers locaux.

Huit arbres ont été plantés : poirier, cognassier, pommier, prunier, noisetier, brugnonier, cerisier, et même un plaqueminer (qui fournit des kakis). Au pied de ceux-ci poussent désormais cassissiers, framboisiers et trois variétés de groseilliers ainsi qu'un rang de vigne. Les plus jeunes enfants du Réseau d'Assistants Maternels ont également participé à l'activité.

Toutes ces plantes seront entretenues, surveillées et récoltées par les écoliers au cours de leur scolarité leur permettant ainsi de mieux connaître les plantes de nos régions et de les voir grandir au fil des années. Ces espèces ont été choisies aussi pour fructifier au cours de saisons de l'année allant du printemps à l'automne voire à l'hiver grâce au kaki.

Les élèves sont très fiers et emballés par ce projet dont ils sont les acteurs. Les petits ont d'ailleurs clairement identifié leur arbre et comptent bien le surveiller de près.

En fin de plantation, les jardiniers en herbe ont dégusté des jus de fruits bio ainsi que des fruits frais locaux dont ils se sont régalés. Sans peine, ces fruits découpés en quartier et épluchés par les plus grands ont été engloutis attestant bien que les enfants aiment les fruits.

Un petit potager entretenu par les élèves de classes élémentaires et de l'ITEP viendra compléter le projet. On y trouvera des plantes aromatiques, des radis et des salades dont la classe de CE2 prépare les semis. Des pommes de terre sont déjà en terre depuis quelques jours.

Si vous passez derrière l'école, vous pourrez dorénavant apercevoir ce verger des quatre saisons qui éveillera peut être des passions voire des idées de carrières professionnelles chez nos plus jeunes.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Jean-François DUPONT
Conseillé municipal



PUBLIREPORTAGE

Centre d'évolution et de bien-être

Votre Centre d'Évolution & de Bien-Etre regroupe des praticiens ayant une vision globale et complémentaire de la santé et de l'individu.

Sophie travaille à libérer les tensions et à équilibrer les énergies vitales du corps.
Floriane vous propose des soins du visage, soins énergétiques et des modelages du corps (sur place ou à domicile).
Carole ou Géraldine interviennent dans le cadre d'un accompagnement psychologique. ■

Vous souhaitez cultiver votre bien-être, retrouver votre vitalité ou vous avez besoin d'un accompagnement psychologique, 4 professionnelles vous accueillent dans leur espace :



Carole BOULATE
06 64 35 73 39
Analyse psycho-organique
Couples et adultes.
Engagement aux codes de l'EFAP0 et de l'EAPOA



Géraldine ROBIN
06 30 92 34 49
Psycho-praticienne
Thérapeute
Hypnothérapie



Sophie GRANIER
06 89 85 92 11
Harmonisation
Énergétique du corps



Floriane LEMAÎTRE
06 03 15 38 70
Esthéticienne
Énergéticienne
Créatrice
de bien-être

Route Nationale - parking du centre médical et paramédical
17220 LA JARNE

Des nouvelles du **CCAS**

C'est dans une ambiance très festive que la galette de nos aînés s'est déroulée le 30 janvier dernier.

Comme l'an passé, Le groupe « La Javarnaise » nous a accompagnés sans faiblir dans des danses endiablées. Le tout couronné (rois obligeant !) par les tours éblouissants d'un magicien.

Mais le Ccas ce n'est pas que cela, cette année nous participons aux préparatifs du carnaval afin d'y associer toute la population du village, et c'est aussi souvent dans l'ombre que nous œuvrons pour le bien-être de tous.

Geneviève SAVIN-MOLLARD
Adjointe aux affaires sociales

ACTUALITÉS MUNICIPALES



LE LOCAL JEUNES

1^{er} bilan

Après 3 mois de fonctionnement le local jeunes prend ses marques. Une vingtaine de jeunes y est maintenant inscrite et travaillent avec Alison à redonner vie à cet espace.

Après les affiches qui ont recouvert les murs et l'installation d'un magnifique bar au début du mois (un grand merci à nos généreux donateurs ;-), il reste quelques travaux de peinture. Le choix du logo est également au programme mais pas que !

Après les rencontres sportives inter-structures de février, le pizz'n'quizz du mois de mars, en avril, nos jeunes sont invités à rejoindre leurs camarades de la CDA lors de la traditionnelle discoAdo. Ces projets inter-structures viennent s'ajouter aux activités proposées par Alison pour les adhérents du local.

Vous souhaitez participer, rien de plus simple, retirez votre dossier d'inscription auprès d'Alison, par mail jeunesse.mairie.lj@orange.fr Tél. 07 52 04 18 09 ou directement au local.

Gaëlle THOUVENIN-SALMON
Adjointe enfance et jeunesse

PUBLIREPORTAGE

PARC D'AVENTURES WEEK N'GO



VERTIG'O PARC

Vous connaissez déjà le Vertig'O Parc à la Jarne avec ses différents espaces l'AIR, la TERRE et la MER ?

Cette année re-découvrez-nous avec de nombreuses nouveautés : Initiez-vous au tir à l'arc grâce à notre activité Archery Go, et profitez en famille ou entre amis du Bubble Foot, défiez-vous durant un match de foot entouré de bulle géante, gare à votre équilibre !

Retrouvez-nous également sur Rochefort avec LA nouveauté 2016, l'Accro-Mats. Laissez vous tenter par un parc aventure urbain unique en Europe construit dans la forme de radoub de l'Hermione et naviguez entre les mâts à plus de 30 mètres de hauteur. ■

LA nouveauté 2016 l'Accro-Mats



Société Week'N Go
Chemin de Ronflac
17 220 LA JARNE
06 71 694 694
www.weekngo.com

Retour sur la cérémonie du 19 mars

INFOS



Cette commémoration de la fin de la guerre d'Algérie a donné lieu à une émouvante cérémonie en présence de combattants de cette même guerre, pour finir sur une note solennelle, monsieur Roger Besse Président des Anciens Combattants a eu l'honneur de remettre la médaille de porte-drapeau à monsieur Jean-Claude Drahonnet.



Au fil de la Vie

NAISSANCES

Alouna Murielle Annette DANIAUD	née le 29 décembre 2015
Mathis Maël BARUSSEAU	né le 10 janvier 2016
Lisa Marie Liliane L'HOTELLIER-GUIGNET	née le 30 janvier 2016
Rose Charlie Zoé ASSO-AVRIL	née le 10 février 2016
Alessia BOURSIER-MARZANATO	née le 16 février 2016
Milan Efe KAPLAN	né le 16 mars 2016



MARIAGES



Stéphane Pierre gilles BOUCHAIN et Béatrice MARCEL	le 25 mars 2016
---	-----------------

DÉCÈS

Seuth BACCAM	le 6 décembre 2015
Martine Ginette HORVAIS ép. BONAMY	le 30 décembre 2015
René Jean Christian PLANCHOT	le 5 janvier 2016
Jacques Michel Raymond HARDY	le 25 janvier 2016
Lucien Aimé ARRIVÉ	le 9 février 2016
Simonne Pierrette PRIOUX veuve MINEAU	le 20 février 2016
Jacques Maurice CHEVALLIER	le 25 février 2016
Louise Marguerite Marie PARISOT / TARI	le 1 mars 2016
Jacques Jean GABORIT	le 4 mars 2016
Jacqueline Simone GERMAIN / FAYE	le 8 mars 2016
Noël Maurice MOREAU	le 12 mars 2016
Léone Jeanne BOUTET veuve CLEMENT	le 5 avril 2016



RELAIS DE LA POSTE

Depuis le 1^{er} avril 2016

Votre Relais Poste au Magasin COOP
2A rue du Fief de Chuze.

Vous y êtes accueillis avec gentillesse et efficacité sans compter une très grande amplitude horaire :

Du mardi au samedi de 8h à 13h et de 15h30 à 20h

Ainsi que, du dimanche de 9h à 13h et de 17h à 20h.



Nouvelle implantation des deux boîtes postales :
une au magasin Coop
et la deuxième sur le parking du cimetière.



INFOS

Près de chez vous !

ELECTRO SOLUTION

Fabrice FROUIN

Depuis seulement 3 ans à son compte, votre spécialiste en électroménager **Fabrice Frouin** vous fait bénéficier de ses 26 ans d'expérience pour tous vos dépannages, installation et vente à domicile. Du lundi au samedi.

Electroménager - Froid et Climatisation - Pompe à chaleur

05 46 56 79 30 (répondeur) - 06 30 90 21 65
electrosolution@sfr.fr - Devis gratuit



La Jarne Taxi

Christophe vous accompagne pour vos transports toutes distances, 7 jours/7.

Transport Médical

Forfaits longues distances (aéroport Nantes, Bordeaux, etc) - Animaux acceptés.

Réservations conseillées

Renseignements et réservations :

06 64 64 73 77
lajarnetaxi@outlook.fr



ADM • Pascal RENAUD

Réparation et entretien :

- Volets roulants - Serrures
- Fenêtres PVC, Alu, Bois - Automatismes
- Miroiterie (remplacement de casse de vitrages)

Du lundi au vendredi sur RDV

Samedi urgence

pr@adm.fr • 06 15 66 44 47

Imprimerie de la création à l'impression :



- Cartes de visite

- Faire part et invitations pour tous les événements de la vie (mariage, décès, ...)

Petites et grandes quantités

Délais rapides

6 rue des Coquelicots - Aytré
05 46 44 74 41 - rce@rceimprim.com

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes de La Jarne a clôturé la saison 2015 par son Assemblée Générale qui a eu lieu le 5 février 2016. Un nouveau bureau a été constitué dont la présidence est assurée par Yvon Roy.



Les manifestations du comité des fêtes pour l'année 2016 ont démarré en janvier par le salon des orchidées qui connaît toujours le même succès et enchaîneront dès avril par les concerts éclectiques. En effet, pour la 7^e année consécutive ces concerts vont animer la commune de La Jarne tous les mercredis à partir de 19h pendant 10 semaines.

Le concert d'ouverture, le 27 avril prochain, sera assuré par un groupe de 8 musiciens parisiens qui proposeront des reprises de SANTANA, l'inventeur du jazz-rock. Ensuite la programmation des concerts est basée principalement sur des groupes locaux et complétée par quelques groupes phares avec des répertoires variés (jazz-rock- musique cubaine - jazz manouche - tango argentin - blues-funk/bluez-rock et enfin pour terminer le 29 juin par un concert axé sur du jazz fusion teinté de funk et de latino par le groupe FAVORITE BAND ORCHERTRA.

Nous vous attendons toujours plus nombreux à ces manifestations jarnaises et vous pouvez dès à présent

noter dans votre agenda
le 13 juillet 2016, le cochon à la broche.

VIE ASSOCIATIVE

Yvon ROY
Le président

Boulangier Pâtissier M. & L. AUBINEAU



Durant la période estival, du 15 juin au 15 septembre, votre boulangerie vous accueille 7J/7. Dans le respect des traditions de la boulangerie et de la pâtisserie, Marc, Frédéric, Steven et Kim pétrissent, façonnent, cuisent et confectionnent leurs pains et pâtisseries.

La viennoiserie est également élaborée dans leur laboratoire et les gourmands apprécieront les 3 bâtons de chocolat glissés dans les chocolatines :).

Ouvert
7 Jours/7*



Floriane
Apprentie vendeuse



Christine
Vendeuse



Steven
Boulangier



Frédéric
Pâtissier



Kimberly
Apprentie boulang.

Le printemps arrivant, quiches, pizzas, croissants au jambon, croque-monsieur et sandwiches garniront vos paniers piques-niques.

Toute l'équipe est fière de sa fabrication de A à Z et de sa vente souriante ! A très bientôt ! Laurence, Christine et Floriane.



*Du 15 juin au 15 septembre, du lundi au samedi de 6h à 13h et 16h à 20h et le dimanche de 7h à 13h

10 route
Nationale
La Jarne
05 46 56 43 24

AJPE,

L'Association Jarnaise des Parents d'Élèves

Rassemble des parents bénévoles de plus en plus motivés à rendre la scolarité de nos enfants plus festive !

Grâce à l'enthousiasme et à la présence de nombreuses personnes, nous avons réussi à offrir, le 6 février dernier, un LUDOLAND qui a réuni plus d'une centaine d'enfants et leurs familles de La Jarne mais aussi des communes alentours. Nous remercions Florent Fauqueux pour son magnifique travail de photographe professionnel.

Rendez-vous est pris pour la deuxième édition l'année prochaine !!!

Notre prochaine manifestation

La fête des écoles qui aura lieu le **24 JUIN** prochain afin de clôturer l'année scolaire de manière festive.

Nous avons besoin de vous tous, parents, grands-parents, amis, proches, enseignants, commerçants de La Jarne... pour proposer des animations de qualité et pour assurer un moment de détente et de bonne humeur !!!

A très bientôt

N'hésitez pas à nous rejoindre et vous faire connaître par mail : ajpe.lajarne@free.fr



**VIE
ASSOCIATIVE**

Date à retenir
La fête des écoles
24 JUIN

PUBLIREPORTAGE

fanfan PRIMEUR

C'est dans le nouvel ensemble commercial, rue Nationale, que **Françoise BAILLARGEON**, vous accueille dans son nouveau commerce de primeurs. Vous y découvrirez un large choix de fruits et légumes au détail ou présentés en jolie corbeille ainsi que des produits régionaux issus principalement de producteurs locaux.

Françoise assure également un dépôt de pain le dimanche matin et un service de livraison à domicile. Commande par téléphone ou par @mail fanfanprimeurs@gmail.com

NOUVEAU Près de chez vous

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et 15h30 à 19h30. Samedi et dimanche de 9h à 12h30. ■



rue Nationale
17220 LA JARNE
05 46 30 46 76
06 80 58 01 39

CLUB G.Y.M.

Fort de ses 290 Adhérents de 7 à 77 ans...

Les activités de Gymnastique, Yoga, Zumba, Aquagym et la section Marche « Les Guiboles Jarnaises » se sont déroulées harmonieusement dans cette saison de transition. Pour terminer cette année, deux manifestations sont prévues : le 20 mai, une soirée repas-dansant, et le 25 juin, une sortie randonnée pour aller visiter la ville de Bordeaux et son patrimoine classé « Unesco ». En attendant l'Assemblée Générale de début juillet, le Conseil prépare déjà la saison prochaine. Déjà vous pouvez retenir la date du dimanche 11 septembre pour le traditionnel vide-grenier.

Date à retenir
VIDE-GRENIER
Dimanche
11 septembre

VIE
ASSOCIATIVE

ATELIERS MUSICAUX

Les Ateliers musicaux de la Jarne auront le plaisir de vous accueillir le **vendredi 13 mai, salle Mélusine, à partir de 20 heures.**

A cette occasion nous partagerons un moment musical avec les apprentis musiciens qui vous interpréteront un morceau de piano, de guitare, de batterie ou de chant.

Poussez la porte, l'entrée est gratuite, sur place crêpe et cidre.

Nous vous rappelons que les Ateliers musicaux vous proposent des cours de guitare classique et électrique, des cours de piano et synthé, des cours de chant, des cours de batterie, de l'initiation pour les plus jeunes, des ateliers rock et jazz.

Tél. 05 46 01 54 49
laissez un message

PUBLIREPORTAGE

Prestige Pizza

Après 4 années passées près de chez vous, Romuald vous accueille dorénavant à 5 minutes de La Jarne : à Aytré, face à la Poste et de la place de la Mairie.

Vous y retrouverez toujours ses fameuses pizzas, à emporter ou à déguster sur place, dans un nouveau lieu convivial et chaleureux, où vous pourrez profiter des beaux jours sur sa terrasse au calme. ■

Du lundi au samedi
de 11h30 à 14h et 18h30 à 22h.
Le dimanche de 18h30 à 22h.

33, avenue
Edmond Grasset
17440 AYTRE
05 46 52 08 47



PUBLIREPORTAGE

Poissonnerie TARDY Frédéric

en direct de la criée de la Cotinière

LA JARNE :
Mercredi matin 8h à 13h

ROCHFORT :
Mardi - Jeudi - Samedi

06 11 39 73 46
fredo17300@orange.fr

Virginie vous accueille tous les mercredis matins à la Jarne de 8 h à 13 h sur le parking de la boulangerie Aubineau, sur l'axe principal.

Elle vous proposera son arrivage, de poissons et fruits de mer frais en direct de la criée de La Cotinière. ■

06 11 39 73 46



TRAC EN SCÈNE présente

VIVEMENT LUNDI !

Comédie en 3 actes de Marc Gaudichau

En 1ère partie :
sketchs de la troupe Juniors

Vendredi 29 avril 2016 à 20h30
Samedi 30 avril à 20h30
Dimanche 1er mai à 15h00
Salle Mélusine à LA JARNE

Entrée libre
Renseignements et réservation au 06.82.66.50.85
ou par mail à trac-en-scene@orange.fr

TRAC EN SCÈNE

en grande activité



VIE
ASSOCIATIVE

Trac en Scène présente

Samedi 4 juin de 14h à 18h30
Dimanche 5 juin 2016 de 10h à 18h

Spectacles au Château de Buzay à La Jarne

Rendez-vous aux jardins, thème XVIII^{ème} siècle

- Village artisans XVIII^{ème} (démonstrations, ateliers, vente et marché)
- Animations
- Visites théâtralisées du potager (réservation sur place)
- Spectacles équestres et créations théâtrales
- Danses et chorale
- Concerts classiques

Contact : trac-en-scene@orange.fr
Infos : www.facebook.com/TracEnSceneBuzay
Visite du château : réservation sur place

Affiche réalisée par MF Terrier

Tarifs entrée : Adulte : 6€
Junior 12 à 18 ans : 2€ - 0 à 11 ans : gratuit
+ Visite théâtralisée : 2€, nombre de places limité

Ne pas jeter sur la voie publique

DATES A RETENIR

Vivement Lundi
29, 30 Avril et 1^{er} Mai

**Spectacles
au Château de Buzay**
4 et 5 Juin

PUBLIREPORTAGE

Tabac - Presse - Épicerie de La Jarne

Valérie Hervé vous accueille avec le sourire pour vous servir dans son magasin de proximité.

Depuis 3 ans, vous êtes servis en tabac, loto, presse, épicerie et dépôt de pains. Des rayons carterie et cadeaux sont également à votre disposition.

Valérie vous accueille le matin et **Brigitte** vous servira l'après-midi.

Frédéric, le mari de Valérie, apporte son aide lors de ces longues journées.

Proximité, Sourire
Accueil chaleureux

« Dans notre magasin des habitués sont devenus des amis et nous nous efforçons de continuer à regarder et discuter avec chacun d'entre vous. Un client est une personne et non pas un simple numéro. »

« Venez comme vous êtes,
nous avons besoin de vous ! »



Frédéric et Valérie HERVÉ



Brigitte

Ouvert du lundi
au vendredi
de 6 h à 19h30
et le samedi de 8 à 13 h.

69 rue Nationale
17220 LA JARNE
05 46 ?



Une saison riche en événements **BADMINTON CLUB JARNAIS**

VIE ASSOCIATIVE

Cette année encore le BCJ fait parler de lui dans le département à l'occasion de diverses rencontres sportives.

Dans le cadre du championnat interclubs départemental, deux équipes engagées (D2 et D3) qui permettent à certains adhérents de goûter à la compétition.

Les moins jeunes (vétérans à partir de 35 ans) défendent fièrement les couleurs noir et orange du club.

A l'occasion du championnat départemental double vétérans, la paire Christophe (notre président) et Patrice remporte le titre dans la catégorie honneur dans une finale 100% jarnaise.

Lors du tournoi des dinosaures organisé par Pont l'Abbé d'Arnoult le 13 mars dernier, le BCJ s'est déplacé en masse en engageant 6 équipes et remporte le titre

dans la catégorie star avec le mixte composé de Carole et Philippe.

Tout récemment, lors du championnat départemental mixte vétérans du 18 mars, Mélissa et Jérôme rapportent encore un trophée au club dans la catégorie espoir.

Dans le cadre des rencontres amicales entre clubs voisins, le BCJ sera en déplacement en mai et juin à Aigrefeuille et Châtelailon.

Enfin, pour illustrer l'esprit de bonne humeur et de convivialité du BCJ, le club a organisé le samedi 2 avril son 2^e tournoi interne déguisé.

Grâce aux bénévoles, athlètes et coaches, cette journée fut un succès.

Sportivement
Badminton Club Jarnais

Informations pratiques et événements liés à notre association sont accessibles sur le site du club : bcj17-lajarne.clubeo.com



DERNIÈRE MINUTE

Marc-Antoine BEAU et Florian LEVEQUE
Vainqueurs de leur catégorie au tournoi de Cognac, dimanche 17 avril 2016.



PUBLIREPORTAGE

ID Menuiseries



Depuis 2008, Jean-François ANDRÉ et son équipe vous accompagnent dans tous vos projets, en neuf ou en rénovation.

Parce que choisir des fenêtres, volets et portes de son logement est une démarche technique mais aussi esthétique, ID menuiseries vous accueille, vous écoute et vous conseille dans votre démarche afin de vous proposer une solution adaptée à vos besoins.

Conciliant savoir-faire reconnu et produits performants, cette entreprise familiale est désormais partenaire privilégié de la marque Bel'M, fabricant de portes d'entrée n°1 sur le

marché qui leur fait confiance pour vendre et installer tous ses produits y compris une gamme exclusive qu'ils sont les seuls à fournir sur le secteur. Dans le même esprit, une collaboration avec le spécialiste des portes de garage, Hormann, est actuellement en cours, mais vous y trouverez aussi des produits de chez Bouvet, FPEE, CAIB... etc, c'est à dire pour l'essentiel **des produits français.** ■

Point fort : réactivité



Magasin d'exposition ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h (le vendredi fermeture à 17h) et le samedi de 10h à 12h.

30% crédit d'impôt maintenu en 2016



**110 route Nationale
La Jarne**

05 46 41 74 85

LES SIÈGES DE LA ROCHELLE...

inconfortables pour La Jarne

Tout bien compté, mis à part la Poche de La Rochelle de 1944-1945, La Rochelle a été assiégée pratiquement six fois. Nul doute que la présence parfois prolongée de troupes plus que moins nombreuses n'ait eu des conséquences désastreuses pour La Jarne à l'égal des autres communes environnantes. Et ce ne furent pas les seuls inconvénients !

Le siège de 1219.

Ce premier siège a-t-il réellement existé ou s'agit-il de l'invention de quelques historiens. Le futur Louis VIII envoyé combattre les Albigeois aurait effectué un détour par La Rochelle, à la tête d'un corps considérable de troupes. Un autre historien précise : on y comptait trente huit comtes parmi lesquels le duc de Bretagne, et une multitude de châtelains portant bannières, plus de six cents chevaliers et dix mille archers. Tant de monde aurait pu causer bien des ravages lors de son passage par La Jarne. Si la réalité de ce siège n'est pas assurée, les dégâts causés par les autres sièges ne font aucun doute.

Le siège de 1224.

Louis VIII, surnommé Louis le Lion, parût devant les places de Niort puis de La Rochelle à la tête de douze cents chevaliers et d'un grand nombre de fantassins commandés par le connétable de France Mathieu II de Montmorency. Il s'installe à Dompierre pour assiéger La Rochelle dès le 15 juillet. Les troupes auraient pu nuire à La Jarne et autres villages de campement si la ruine n'avait déjà été réalisée en grande partie, par les seigneurs de Parthenay, de Montaigu, de Surgères, et surtout par Hugues de Lusignan qui pendant des années, arrêtent les bourgeois, les volent et rançonnent, brûlent leurs maisons, pillent leurs champs, arrachent leurs vignes. Les sénéchaux anglais manquant d'armes et d'argent, la seule défense n'était assurée que par le Pape et l'évêque de Saintes dont le seul pouvoir résidait dans l'excommunication des seigneurs-brigands ! L'armée royale n'eut guère le temps de causer de nuisances puisque le siège ne dura que 18 jours : Le 3 août 1224 la ville ouvrit ses portes à Louis VIII et revint alors sous la couronne de France, tout en conservant ses privilèges garants de sa fortune.

Les conflits avec les seigneurs de la région ne se termineront vraiment qu'en 1242, par les armes de Louis IX, autrement dit Saint-Louis, qui suite aux batailles de Taillebourg et Saintes, permit de reprendre en Aunis, y compris à La Jarne et environs, une vie en plus grande sécurité... jusqu'à ce que nous retrouvions du Guesclin au prochain siège de La Rochelle, en 1372.

UN PEU
D'HISTOIRE

Jean VAILLANT

PUBLIREPORTAGE

Bureau d'études Cuisines Ph.Laurent

Créé en 2004, notre bureau d'études composé dorénavant de Bruno Mainard et Arnaud Falgère vous aide à réaliser une cuisine sur mesure. Notre façon de travailler vous permet d'obtenir une cuisine de qualité pour un excellent rapport qualité prix ; pour un réel accompagnement que ce soit en neuf ou rénovation un seul interlocuteur du début à la fin de votre projet.

Depuis le début, nous travaillons en étroite collaboration avec un fabricant allemand reconnu. Sans intermédiaire, nous vous proposons des cuisines sur mesure, contemporaines, modernes ou classiques. Notre valeur ajoutée est de vous apporter des conseils dans l'implantation de votre cuisine, en respectant vos attentes et votre budget.

Nous nous chargeons de vous fournir un projet «clés en main», de la réalisation des plans à la livraison et l'installation.

Et afin d'assurer des prestations de qualité, le bureau d'étude a sélectionné pour vous des grandes marques et des artisans partenaires qualifiés. ■



Bruno Mainard



Arnaud Falgère



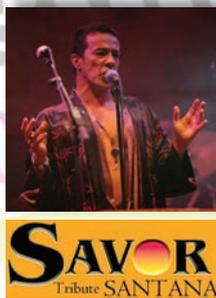
Show-Room :
11, rue Fief de Chuse
17220 La Jarne
Tél : 05 46 68 13 54
www.cuisines-ph-laurent.fr
b.mainard@cuisines-ph-laurent.fr

AGENDA

Tout le programme que vous proposent vos Associations Jarnaises au fil des prochains mois

Les 7^{es} Mercredis de la JARNE

Mercredi 27 avril
à 19h
Concert d'ouverture des
7^e Mercredis Éclectiques
SAVOR (100% Santana)



Vendredi 29 avril
à 20h30
Samedi 30 avril
à 20h30
Dimanche 1^{er} mai
à 15h

Mercredi 4 mai
à 19h
LA JARRY (Rock)



Samedi 30 avril
départ à 14h30,
place de la Liberté

Mercredi 11 mai
à 19h
PABLO CAMPOS QUINTET
Jazz, en collaboration
avec Dixie Folie's



Vendredi 13 mai
«Les Ateliers Musicaux»
à 20h, salle Mélusine

Mercredi 18 mai
à 19h
THE BUZZ
(Chorale Soul)



Mercredi 25 mai
à 19h
THE FEEL MORE BAND
(Rock)

Mercredi 1^{er} juin
à 19h
ROLANDO ORQUESTA
(Salsa)



Mercredi 8 juin
à 19h
MANU WEISS QUARTET
(jazz manouche)

Mercredi 15 juin
à 19h
CUARTETO AZUL
(Tango)



Mercredi 22 juin
à 19h
OLDBOY'S (Rock, Blues)

Mercredi 29 juin
à 19h
FAVORITE BAND
ORCHESTRA
(jazz, Funk/Latin jazz)



Mercredi 13 juillet
Cochon de lait, suivi du bal animé par
« La Javarnaise » et feu d'artifice